

A RETENIR (CTRL – CLIC POUR SUIVRE LE LIEN) :

Betterave : Ravageurs : fin des observations. Teignes : toujours forte présence des chenilles.
Maladies : Cercosporiose en progression.
Début des arrachages dans le sec

Colza : stade de 1 à 6 feuilles

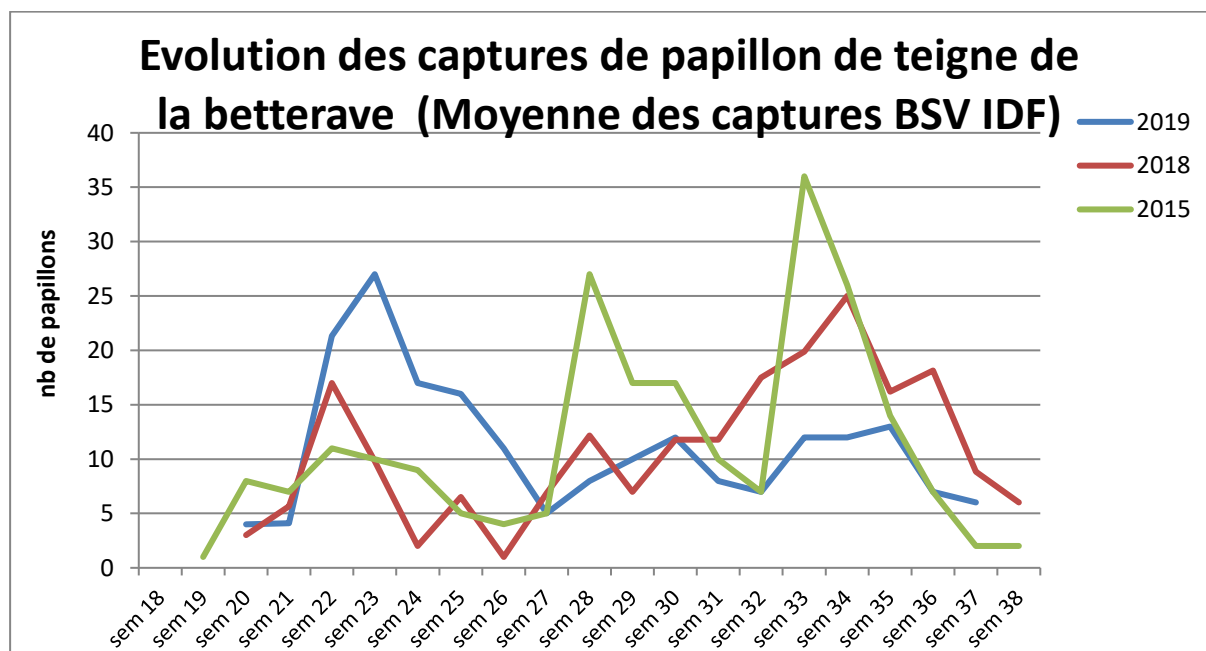
BETTERAVE

IL Y A 14 PARCELLES OBSERVEES CETTE SEMAINE

RAVAGEURS

Teignes

6 pièges relevés cette semaine. 4 sites ont capturé de 1 à 7 papillons de teignes. Fin du troisième vol.



Le vol de teigne a été surtout significatif en début d'été avec un pic nettement supérieur à 2018 et s'est fait plus discret en cours d'été. Les pluies du mois de juin ont certainement perturbé l'installation de la chenille et limité le rhisopus malgré les températures caniculaires.



Photo chambre région

9 parcelles (64%) sont concernées par la présence de chenilles ou de dégâts frais allant de 5 à 80% de plantes colonisées quelques soient les zones géographiques de notre région.

1 parcelle au sud de la région est signalée avec de faibles dégâts de rhizopus (1%).

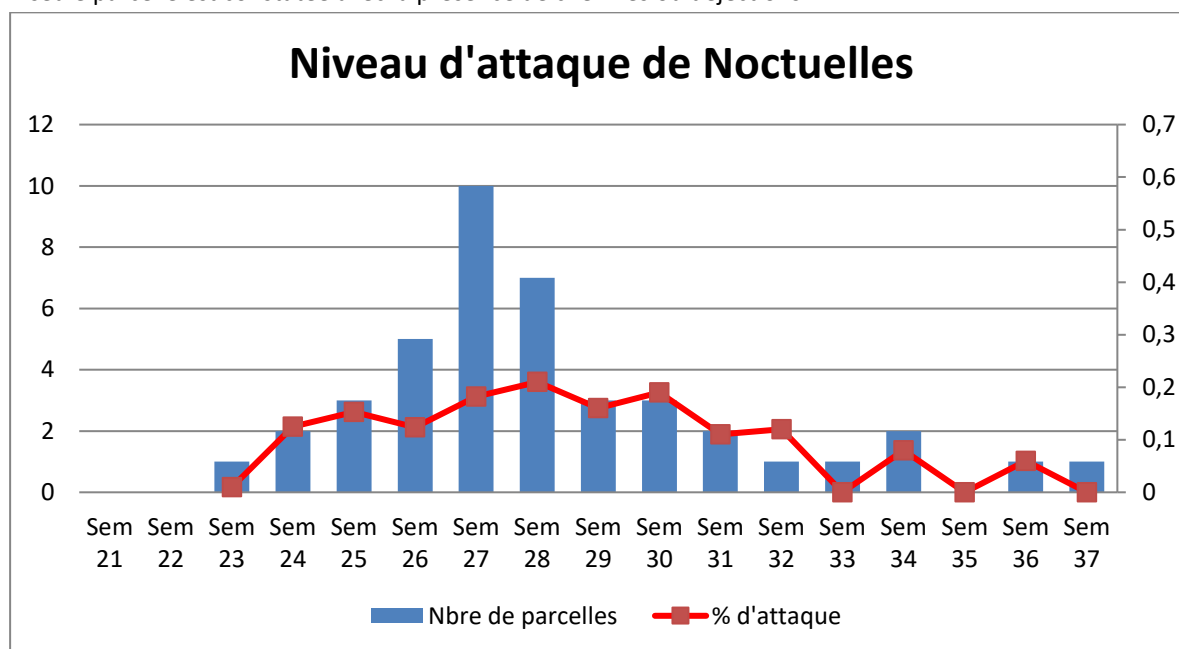


photos rhizopus ITB IDF



Noctuelles défoliatrices

1 seule parcelle est constatée avec la présence de chenilles ou déjections.



MALADIES

Le réseau de suivi maladies se compose de 19 parcelles sur lesquelles les maladies suivantes sont notées.



Toutes les parcelles ont reçu au moins une protection fongicide.

14 parcelles ont été suivies cette semaine.

Résultat de la semaine :

Progression de la cercosporiose sur les parcelles en fin de protection fongicide. Faible pression de la rouille et absence de l'oïdium et de la ramulariose.

Cercosporiose : toutes les parcelles observées sont touchées par la cercosporiose.

La pression moyenne est de 49% du feuillage touché avec une variabilité très importante, de 9 à 100%, en fonction des secteurs. Les secteurs historiques sud de la région sont touchés à 93%.

Les premières notes de gravité confirment une protection satisfaisantes pour les parcelles correctement protégées.

Les températures caniculaires de cet été ont ralenti voir bloqué la gravité de la cercosporiose.

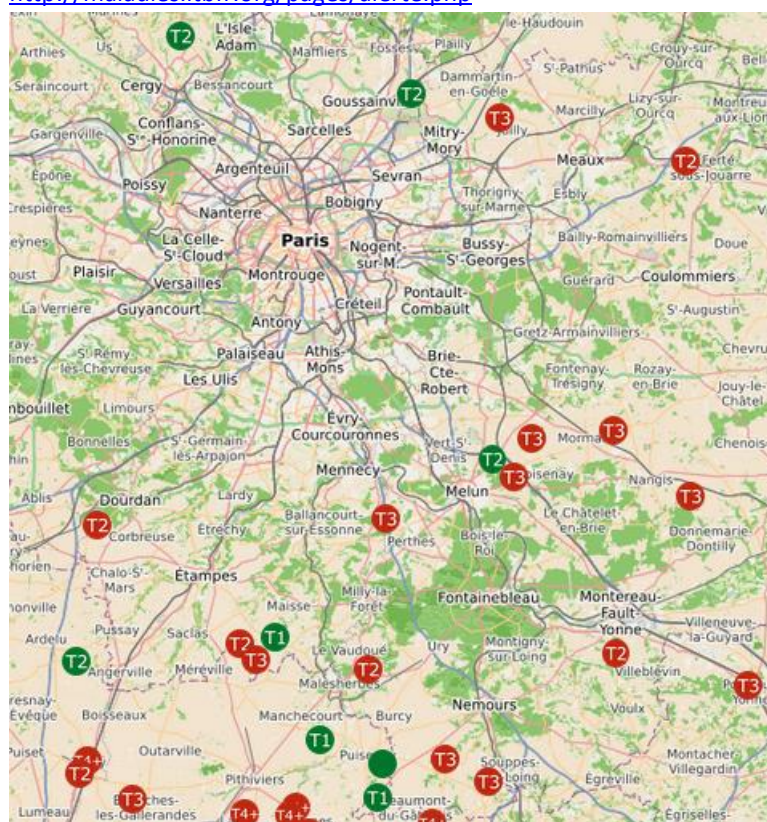
Oïdium : absent dans les parcelles observées.

Rouille : 3 parcelles concernées cette semaine, inférieures à 5% du feuillage touché.

Ramulariose : absente dans les parcelles observées.

Voici la carte de suivi que vous pouvez retrouver sur le site de l'ITB, rubrique outils, alerte maladies, pour connaître le détail par maladie en cliquant sur les points.

<http://maladies.itbfr.org/pages/alerte.php>



Comment lire cette carte ?

- **T1 non atteint** : seuil de traitement non atteint
- **T1 Seuil d'intervention T1** : seuil de traitement atteint, T1 à réaliser
- **T1 T1 réalisé, T2 non atteint** : sous protection du T1, seuil de traitement T2 non atteint
- **T2 Seuil d'intervention T2** : seuil de traitement atteint, T2 à réaliser

Risque :

Moyen à fort en cercosporiose sur parcelles en fin de protection avec un bouquet foliaire développé.

Faible sur parcelles en état de stress hydrique marqué.

Faible pour les parcelles qui seront arrachées dans moins de 45 jours.

Jaunisse

2 parcelles du réseau sont touchées par la jaunisse sur 1% de la surface. Hors réseau la jaunisse est signalée avec la présence de foyers de faible importance (quelques mètres carrés)

COLZA

15 PARCELLES OBSERVEES CETTE SEMAINE

6 OBSERVATIONS VOLANTES

STADES

De 1 à 6 feuilles (B6). La majorité des situations se situent entre 2 Feuilles (B2) et 5 feuilles (B5).

RAVAGEURS

- LIMACES**

Toujours très peu de dégâts de limaces signalés dans le réseau avec les conditions sèches. 3 parcelles observent tout de même des dégâts légers. Restez vigilants au retour de conditions plus favorables et n'hésitez pas à installer des pièges. Le risque diminue franchement avec l'avancée des stades.

A RETENIR :

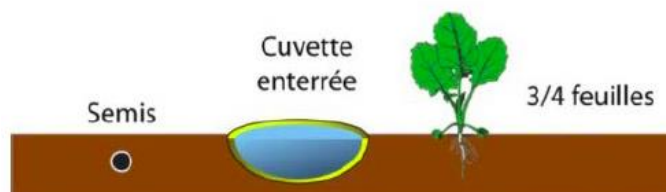
Stade de sensibilité : de la levée (Stade A cotylédons étalés) à B3 (3 feuilles étalées)

Seuil indicatif de risque : Présence de dégâts foliaires visibles et conditions favorables à l'activité des limaces

Risque : faible compte tenu des conditions climatiques actuelles

- PETITES ALTISES OU ALTISES DES CRUCIFERES**

Rappel piégeage : Dès le semis, enterrez une cuvette jaune afin de connaître le début du vol. Venez observer 2 à 3 fois par semaine pendant la phase de levée.



Sur les 15 observations réalisées cette semaine, on note :

40% de parcelles ayant dépassé le stade sensible

20% de parcelles au stade sensible mais sans attaques,

40% de parcelles de parcelles au stade sensible mais en dessous du seuil de risque

Commune (Dép)	Stade	% plantes touchées	stade sensible
BOMBON (77)	B1	5	oui
BOURAY-SUR-JUINE (91)	B2	25	oui
PUSSAY (91)	B2	15	oui
ABLIS (78)	B3	0	oui
CRISENOY (77)	B3	10	oui
ETAMPES (91)	B3	0	oui
MONTAGNY-EN-VEXIN (60)	B3	1	oui
SAINT-ILLIERS-LA-VILLE (78)	B3	0	oui
SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX (77)	B3	8	oui
SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS (77)	B4	2	non
VOULX (77)	B4	0	non
SAINT-GERMAIN-LAXIS (77)	B5	2	non
GIRONVILLE-SUR-ESSONNE (91)	B6	55	non
NAINVILLE-LES-ROCHES (91)	B6	10	non
SAINT-MARTIN-DE-BRETHENCOURT (78)	B6	100	non

A RETENIR

Stade de sensibilité : de la levée au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque : 8 pieds/10 avec morsures

Risque : faible à moyen compte tenu de la dynamique de levée et des conditions de sécheresse actuelles.

- **GROSSES ALTISES OU ALTISES D'HIVER**

Les premières captures de grosses altises sont recensées dans les Yvelines (Saint-Illiers-la-Ville avec 2 captures) et l'Essonne (1 à Gironville sur Essonne et 1 à Nainville les Roches).

Compte tenu de la météo sèche et chaude du moment, les premières captures dans les autres secteurs sont à prévoir dans les prochains jours. Surveiller leur arrivée sur les parcelles à un stade sensible.

A RETENIR

Stade de sensibilité : de la levée au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque : 8 pieds/10 avec morsures et 25% de surface foliaire atteinte

Risque : faible pour le moment

- **LARVES DE NOCTUELLES**

Des observations ponctuelles de dégâts de larves de noctuelles terricoles sont signalées dans l'Essonne (Courdimanche-sur-Essonne et Cerny) ainsi que dans les Yvelines (Longnes). Les collets des colzas sont sectionnés en surface et les dégâts s'observent par ronds.

GESTION DES ALTISES

Voir BSV n°30 du 11 Septembre 2019

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité (A.F.B.), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Région Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. **Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

- **Observations :**

AGRICULTEURS, COOP 110 BOURGOGNE, CERESIA, ARVALIS, CRAIDF, CENTREXP, COOPERATIVE ILE DE FRANCE SUD, COOP SEVEPI, COOP VALFRANCE, Ets MARCHAIS Ets SOUFFLET AGRICULTURE, Ets POM ALLIANCE, FREDON IDF, ITB IDF et 60, Le Potager du roi, SRAL, SUCRERIE CRISTAL UNION, Sucreries LESAFFRE FRERES, SUCRERIE DE SOUPPES, SUCRERIE TEREOS, VIVESCIA, TERRES INOVIA.

- **Rédaction :**

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION ILE DE FRANCE : Romane NOGARO, Caroline ROQUES, Sabine SNYDER, Emmanuel GRIARD, Mathurin PHILIPPEAU, Lucien OUDART
FREDON Ile de France : Céline GUILLEM, Céline BOURHIS LEZIER

- **Modèle** : Blé : TOP, SPIROUIL, YELLO : ARVALIS ; PRESEPT : Chambre de Région d'Île de France – Colza : PROPLANT – Pomme de terre : MILEOS et Oignon : MILONI : FREDON Ile de France.

- **Comité de relecture**: ARVALIS, Chambre d'Agriculture de Région Île de France, TERRES INOVIA, ITB, SRAL.

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante ecophyto@idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture.

Pour obtenir des informations sur les principales adventices des grandes cultures et les méthodes préventives et agronomiques de lutte, consulter infloweb : <http://www.infloweb.fr>

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal